

Publié le 11 septembre 2020

## Célibat sacerdotal : le pape du discernement

*Depuis ses origines, la question du célibat des prêtres revient de manière récurrente dans l'Église. Elle se pose à chaque fois que l'institution traverse des difficultés et que la ferveur diminue. Il n'y a donc rien d'étonnant à que ce sujet épineux soit débattu aujourd'hui. En revanche, la manière dont le Saint-Père l'aborde est nouvelle, comme le met en relief un récent article de la revue jésuite italienne *Civiltà Cattolica*.*

Tout au long de l'histoire de l'Église, la question du célibat des prêtres n'a jamais vraiment cessé de revenir sur le tapis. Rien que pour la période qui va du concile de Carthage (390) au concile in Trullo (691), qui sépara la discipline de Rome et celle de Constantinople, près de soixante conciles ou synodes ont traité la question. Depuis cette date jusqu'au concile Vatican II, les textes de docteurs de l'Église, de théologiens, de mystiques, d'évêques, ainsi que les documents du Magistère sont innombrables. Il n'y a donc rien d'étonnant à que ce sujet revienne dans l'actualité, comme ce fut le cas à l'occasion du récent synode sur l'Amazonie, où des évêques de la région avaient demandé au Souverain Pontife d'ouvrir la prêtrise aux hommes mariés. Par contre, ce qui est nouveau, c'est la manière dont le Saint-Père aborde la question.

Cette manière de gouverner soulève beaucoup d'incompréhensions et de critiques dans l'Église et au-delà. En réponse, la très autorisée revue jésuite italienne *Civiltà Cattolica* vient de consacrer un long article de quinze pages intitulé «La poussée du pontificat est-elle encore active ?» Les commentaires d'une note du pape et des propos de celui-ci rapportés par le directeur de la revue, le Père Spadaro, très proche de lui, donnent un éclairage sur sa méthode de gouvernement de l'Église.

### Discernement ignatien

Dans sa note, le pape revient sur le synode amazonien et sur la question de l'ordination d'hommes mariés. Pour mémoire, en octobre 2019, le synode sur l'Amazonie a soulevé la question de l'ordination d'hommes mariés, les *virī probati*, pour des régions particulièrement reculées où le manque de prêtre est quasi total. La majorité du synode (128 pour, 41 contre) accepta la proposition. Par la suite, le pape avait approuvé la publication de ces conclusions.

Certains y voyaient déjà une autorisation d'ordonner des hommes mariés, autorisation locale certes, mais qui aurait préparé une décision pour l'Église universelle. Plusieurs évêchés, comme ceux d'Australie ou d'Allemagne, où la question est actuellement débattue, étaient sur les *starting blocks*. Pourtant, dans son exhortation *Querida Amazonia*, qui reprenait les conclusions du synode amazonien, le pape François n'évoquait pas le sujet. À propos du manque de prêtres, il écrivait seulement que cette situation le conduisait «à exhorter tous les évêques, en particulier ceux d'Amérique latine, non seulement à promouvoir la prière pour les vocations sacerdotales, mais aussi

à être plus généreux en encourageant ceux qui manifestent une vocation missionnaire à opter pour la région amazonienne». Cette omission fut largement saluée par les tenants de la discipline latine. Pourquoi ?

Dans la *Civiltà Cattolica*, à propos du synode amazonien, le pape estime «qu'il y a eu une discussion riche [...], une discussion bien fondée, mais aucun discernement». Certains penseront que c'est une façon un peu «jésuite» de dire que l'on n'est arrivé à rien. Et le pape précise : «Nous devons comprendre que le synode est plus qu'un parlement, et dans ce cas précis, il ne pouvait pas échapper à cette dynamique. Sur ce sujet, il a été un parlement riche, productif et même nécessaire ; mais pas plus que cela. Pour moi, cela a été décisif dans le discernement final lorsque j'ai réfléchi à la manière de rédiger l'exhortation».

Si l'on comprend bien : le synode est donc plus qu'un parlement, mais celui de l'Amazonie n'a été qu'un parlement. Le pape ne semble pas en être déçu, bien au contraire. Mais, dit-il, dans certains cas peut se produire «une atmosphère qui finit par déformer, réduire et diviser la salle synodale en positions dialectiques et antagonistes qui n'aident en rien la mission de l'Église. C'est parce que chacun, retranché dans "sa vérité", finit par devenir prisonnier de lui-même et de ses positions, projetant ses propres confusions et insatisfactions dans de nombreuses situations. Ainsi, marcher ensemble devient impossible». Surtout quand les médias, les réseaux et les lobbies ecclésiastiques s'en mêlent, le «consensus» risque en effet d'être difficile à atteindre.

La notion clef pour le pape n'est pourtant pas exactement celle du «consensus» au sens où elle est entendue dans les institutions internationales, mais celle du «discernement» dans un sens assez ignatien. Le commentaire du Père Spadaro éclaire sur ce point la méthode du pape. Pour lui, «le synode est un lieu de discernement dans lequel des propositions émergent» : «Le magistère pontifical qui en découle avec les exhortations apostoliques est celui de l'écoute des propositions, mais aussi du discernement de l'esprit qui les exprime – au-delà de toute pression médiatique ou de toute majorité référendaire [...]. Il s'agit aussi d'évaluer s'il y a vraiment eu un discernement ou s'il s'agit plutôt d'une contestation. Et puis il évalue s'il est en mesure de prendre une décision ou non. Si les conditions ne sont pas remplies, le pape ne procède tout simplement pas, sans pour autant nier la validité des propositions. Il demande au contraire de poursuivre avec discernement et laisse la discussion ouverte».

Comme le souligne encore le Père Spadaro, ce qui est important pour le pape, c'est le «processus de réforme». Celui-ci doit être la caractéristique d'une «Église synodale» en constant discernement. Pour le pape «la question n'est pas de savoir qui a raison», mais «d'écouter ce que l'Esprit dit à l'Église».

Manifestement, pour le Père Spadaro qui se fait le porte-parole du Pape, cette conception de l'Église n'est pas comprise par tous. Il pointe ses opposants. Ceux-ci s'engagent selon lui dans «des disputes idéologiques [...], par exemple, lorsque surgissent des personnages qui semblent vouloir remplacer le pape dans la défense de la doctrine ou de la vraie réforme, ou lorsqu'ils sèment l'incertitude et la confusion, permettant même d'imaginer des dangers pour l'orthodoxie ou pour le changement. Et ce d'autant plus que l'hypocrisie, en adoptant de telles attitudes, conduit à professer ouvertement une "dévotion filiale" au Saint-Père et un esprit respectueux de "correction fraternelle"».

En l'espèce, cet argument d'autorité – sans doute lui aussi très ignatien – est assez surprenant et difficile à admettre pour ceux à qui l'on refuse le débat. Le pape, conscient de la difficulté, a d'ailleurs décidé que le synode de 2022 aurait comme thème la «synodalité». Ce qui promet quelques belles passes d'armes !

## Que faut-il penser de ces débats ?

Tout d'abord, que les procès d'intention sont inutiles. L'amour de l'Église comme les misères humaines sont largement partagés chez les uns et chez les autres, et nous n'en savons rien ; restons-en-là. En revanche, il est évident que la gouvernance du pape François diffère largement de celles de ses prédécesseurs. Pour des raisons culturelles et personnelles, et pas uniquement, elle apparaît à certains comme une rupture. Il est vrai qu'elle a des implications théologiques et spirituelles. Les plus radicaux des détracteurs de François estiment qu'elle touche à l'essentiel. Pour les autres, il n'est question que de renouveau.

Si l'on en croit le document de la *Civiltà Cattolica*, la réforme de l'Église n'est pas d'abord pour le pape une question doctrinale, mais un acte de conversion intérieure des personnes : «Réformer consiste à se réformer soi-même de l'intérieur». Le pape récuse l'idéologie du changement. Pour le Père Spadaro, «la poussée du pontificat n'est pas la capacité de faire des choses ou d'instituer toujours, et de toute façon, le changement, mais de discerner les temps et les moments d'un évidement de soi pour que la mission laisse mieux transparaître le Christ». C'est pourquoi, sur la question de l'ordination d'hommes mariés approuvée par le synode amazonien, le pape n'a dit ni oui ni non. Même si le synode a voté à l'unanimité des deux tiers, pour le Saint-Père, les conditions n'étaient pas réunies pour exercer un discernement qui «serve à la louange de la divine bonté». Et, comme Jean-Marie Guénois le souligne sur le site du *Figaro* en citant le Père Spadaro, pour François, «il n'est jamais dit qu'un problème doive être à résoudre immédiatement. D'où une "dynamique constante de discernement" qui ne voit pas les choses en "noir et blanc", mais toujours avec ses "nuances" et leur "gradualité"».

Évidemment, pour des esprits cartésiens – voire thomistes –, cette absence de référence à la doctrine n'est pas sans soulever des inquiétudes. Si l'on en croit le pape, lui se laisse guider et attend le moment propice pour discerner. Ce n'est ni de la procrastination, ni une volonté cynique de manœuvrer l'opinion, mais sa manière «spirituelle» de gouverner. Au retour de Panama en janvier 2019, il avait cité Paul VI : «Je préfère donner ma vie que changer la loi sur le célibat». Et il avait ajouté : «Personnellement, je pense que le célibat est un don pour l'Église. Je ne suis pas d'accord pour permettre le célibat comme une option. Il resterait juste quelques possibilités, dans les localités les plus reculées, je pense aux îles du Pacifique [...] quand il y a une nécessité pastorale».

Donner sa vie pour le célibat, donner sa vie pour nos frères, donner sa vie pour le célibat au-delà de tous les raisonnements trop «mondains», n'est-ce pas à ce don total que nous invite le pape François ?

Thierry Boutet

Retrouvez cet article sur [srp-presse.fr](http://srp-presse.fr)